



Le Fabiennois

Votre journal municipal

ANNÉE 1, No 3

DÉCEMBRE 2010

Dans ce numéro :

Mot de bienvenue	2
Centre d'Action bénévole Rimouski-Neigette	3
Bibliothèque	4
La Troupe du Roy Berthe	4
Cercle des Fermières	5
Remerciements	5
Club la Coulée de St-Fabien	6
Club des 50 ans et plus de St-Fabien	6
Fabrique Notre-Dame-des Murailles	7
Loisirs St-Fabien- horaires- carnaval 2011	8-9-10
Dates des séances du conseil	11
Comité Plateau	11
Bacs Roulants	11
Règlement concernant les animaux	12
Rapport annuel du Maire	13-14-15
Message de l'éditeur	15
Calendrier des matières résiduelles 2011	16
Budget 2011	17-18

Heures d'ouverture du bureau municipal: Du lundi au jeudi de 8:30 h à 16:30h.
Le vendredi de 8:00h à 16:00h. Fermé entre 12h et 13h et les samedis et dimanches et les jours fériés

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2010 au 3 janvier 2011 inclusivement

Mot de bienvenue

Déjà une première année de mandat à la mairie de Saint-Fabien ! Le Conseil municipal a fait l'objet de rencontres intéressantes et productives qui lui ont permis de travailler ensemble afin de faire avancer les dossiers et gérer le mieux possible notre belle municipalité. Les principales réalisations ont porté sur l'achat de machinerie et d'outillage, la réfection de route, l'amélioration des infrastructures d'aqueduc et d'égout, du terrain de baseball, de la caserne des pompiers et du bureau de l'inspectrice en urbanisme.

Je tiens à souligner l'engagement des conseillers municipaux qui n'hésitent pas à s'impliquer dans les nombreux comités créés pour le développement de notre communauté. C'est stimulant de travailler avec une équipe solide et performante. Ma gratitude va aussi aux employés et aux bénévoles qui, par la qualité de leur travail, font la différence à la municipalité.

Je ne saurais passer sous silence le fait que notre directrice générale, Madame Murielle Cloutier, quittera ses fonctions de directrice en janvier 2011. Cependant, elle restera parmi nous le temps de former la personne qui la remplacera et continuera d'occuper la fonction d'urbaniste. Je la remercie de son offre généreuse et je profite de l'occasion pour souligner son excellent travail. Vous avez toute ma confiance, madame Cloutier, pour mener à bien cette transition.

Je souhaite continuer à bien représenter les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Fabien, de mener à bonnes fins les mandats donnés, d'être à l'écoute de la population et de travailler de concert avec les conseillers pour établir une saine et rigoureuse gestion des finances publiques. Tous, je compte sur votre soutien pour nous acquitter de notre mission.

Je vous souhaite une période des fêtes remplie d'amour et de paix.

Marnie Perreault

Maire de Saint-Fabien

Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette

Objet : Recherche de bénévoles accompagnateurs pour la municipalité de Saint-Fabien.

À la veille des fêtes, votre Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette vous interpelle pour combler un besoin URGENT de bénévoles pour offrir les services de Popotte roulante ainsi que d'accompagnement transport, dans la municipalité de Saint-Fabien, pour les mois à venir. Ces services sont offerts aux personnes étant en perte d'autonomie et/ou en convalescence, ainsi qu'à celles qui ont besoin d'un service de transport lors de visites médicales et/ou sociales. Nous avons donc besoin de gens possédant une voiture, fiables et qui souhaitent s'impliquer activement au sein de leur communauté. Nous défrayons le coût associé au transport. Pour plus d'informations, vous pouvez passer nous voir directement au Centre ou encore, nous contacter par téléphone au 418-722-7010. Également, vous pouvez nous trouver en ligne à l'adresse suivante : www.actionbenevolebsl.org ainsi que sur notre nouveau compte Facebook!

Parce que votre Action peut faire la Différence!

Catherine Théberge

Agente de développement et de mobilisation citoyenne



Bibliothèque Municipale St-Fabien
10 7^e Avenue C.P. 700
St-Fabien G0L 2Z0

La bibliothèque sera fermée pour le congé des fêtes les 23, 25, 29, 30 décembre 2010

Les bénévoles seront de retour pour vous servir le 5 janvier 2011.

Le service d'internet est toujours disponible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Depuis quelques mois, nous avons un accès sans fil pour l'internet.

Durant l'année, des bénévoles ont organisé plusieurs animations et des contes pour les enfants de maternel, première et deuxième année.

Ce fut très apprécié par les jeunes

Bon temps des fêtes à tous et bonne lecture.



La Troupe du Roy Berthe Saison 2011

Il fait plaisir à l'équipe de la Troupe du Roy Berthe de vous communiquer une bonne nouvelle. **Il y aura une pièce de théâtre à l'été 2011.**

Déjà, nous pouvons vous faire part de la majorité des dates de représentations confirmées par le Vieux Théâtre soient : du 20 au 24, du 27 au 31 juillet 2011. Il y aura sans doute quelques représentations dans la 1^{ère} semaine du mois d'août. Nous vous en ferons part dès que possible.

L'équipe de production est déjà au travail, la pièce est choisie, les comédiens également. Il nous fera plaisir de vous communiquer la suite des informations dans le prochain Fabiennois.

Merci à l'équipe du Vieux Théâtre pour leur précieuse collaboration.

Merci à l'équipe du journal le Fabiennois de nous offrir cet excellent moyen de communication.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter de «Joyeuses Fêtes» à tous !

L'équipe de «La Troupe du Roy Berthe Saint-Fabien – Saint-Eugène»

Noël est une occasion privilégiée pour échanger des vœux et retrouver pour un moment nos âmes d'enfants et notre faculté d'émerveillement!

Que la paix et la beauté de la saison des fêtes soient également l'occasion d'heureuses retrouvailles en famille et entre amis.

Au nom de toutes les membres du Cercle de Fermières Saint-Fabien, nous vous offrons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et prospérité.

Joyeux Noël et Bonne Année

Ghislaine Jean, Sylvie Fortin, Paulette Michaud,
Madeleine Hammond et Louise Schmidt,
Conseil d'administration local



Je voudrais remercier tout ceux et celles qui m'ont aidé à amasser des dons pour mon Défi Tête à Prix le 16 Octobre dernier et tout ceux qui ont donné si généreusement.

Grâce à vous tous, j'ai remis à l'Association du Cancer de l'Est du Québec, La Belle Somme de \$\$ 4435.00, qui sera utilisé à 100% dans l'est du Québec pour une cause qui me touche personnellement, le Cancer.

4435 fois MERCI

Josée Voyer

St-Fabien



Club la Coulée de Saint-Fabien

**401, rang 3
ouest**

Activités du Club la Coulée de Saint-Fabien

12 décembre	: Brunch	
16 janvier	: Brunch	
29 janvier	: Rallye poker	les heures d'ouverture du Club la Coulée
5 février	: Accélération	2010-2011
13 février	: Brunch	jeudi: 11h à 18 h
19 février	: Tournoi de poker	vendredi: 11h à 22h
5 mars	: Souper et soirée banquier	samedi: 8h à 22h
à déterminer	: Sortie aux flambeaux en motoneige	dimanche: 8h à 18 h
30 avril	: Souper et soirée de fermeture	

Les 50 ans et plus de Saint-Fabien

Le club des 50 ans et plus profite de la parution du journal «le Fabiennois» pour remercier les membres du club ainsi que les amis (es) qui ont participé à chaque 2^e samedi du mois à nos soirées et qui nous ont fait vivre de bons moments de détente, de communication et de danse avec nos musiciens, très appréciés, Ghislain Pigeon et Jean-Claude Voyeur.

Voici nos activités ;

-Pratique de danse en ligne en début de soirée

-Jeu de pétanque à tous les mardis à 13h 15

-Tournoi de cartes à toutes les 2 semaines et qui reprendront en janvier .S'adresser à M.J-Adrien Gagnon

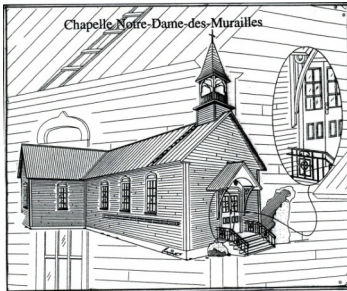
Appareil bio stim 2000 offert à tous les adultes qui sentent le besoin d'améliorer leur qualité de vie, ce qui aide à soulager l'arthrose, mal de dos, bursite, etc. Cette thérapie est excellente et offerte 4 jours /semaine. Bio stim est approuvé par Santé Canada

Comme par les années passées, le club collaborera avec le service des loisirs lors du carnaval en offrant un souper le 30 janvier 2011 à la salle Desjardins, suivi d'une soirée sociale

Bienvenue à tous!

Le temps des fêtes s'annonce à grands pas. Nous souhaitons à chacun et chacune de profiter de ce temps des festivités pour revivre nos belles traditions. Que vos souhaits les plus chers se réalisent tout au long de l'année

Joyeux Noël et bonne heureuse année



Fabrique de la paroisse
Notre-Dame-des-Murailles
40, chemin de la mer, Ouest
Saint-Fabien (Québec)
G0L 2Z0

Saint-Fabien, le 20 novembre 2010

Madame, Monsieur,
Résidants de Saint-Fabien, et
Estivants de Saint-Fabien-sur-Mer,

Le projet de rénovation de l'extérieur de la chapelle et du presbytère de Saint-Fabien-sur-Mer est maintenant réalisé. Grâce à la générosité des résidants de Saint-Fabien, des estivants de Saint-Fabien-sur-Mer et des personnes, entreprises et organismes qui ont souscrit à la levée de fonds pour financer ce projet, nous pouvons affirmer qu'un élément de notre patrimoine religieux a été préservé.

Nous vous rappelons qu'à l'automne 2008, conformément à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), la Chapelle Notre-Dame-des-Murailles a été citée « monument historique » par la Municipalité de Saint-Fabien. L'un des effets de cette citation est que la chapelle doit être conservée en bon état. Tous les membres du Conseil de la Fabrique, forts de l'appui que vous leur avez donné, entendent respecter cette obligation.

Nous profitons également de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur bénévolat à soutenir les activités religieuses et autres de la paroisse ainsi qu'à l'entretien et la rénovation de la chapelle et du presbytère.

Espérant vous retrouver lors de nos activités de la prochaine saison estivale, au nom de tous les membres du Conseil de Fabrique, veuillez accepter nos remerciements et notre considération distinguée.

Réal Martel,
président

Membres du Conseil de fabrique : M. Benoît Hins curé, Mme Hélène Roy marguillière,
M. Yvon Saint-Pierre marguillier, M. Jacques Bélanger marguillier, M. Réal Martel président.
Secrétaire : Mme Nicole Paradis. Chargé du projet : M. Paul-Émile Thibault ex-marguillier.

LES LOISIRS ST-FABIEN**HORAIRE DU TEMPS DE FÊTES PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE**

Jeudi 23 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
	19h00 À 20H00	PATINAGE LIBRE
Vendredi 24 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE
Lundi 27 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
Mardi 28 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE *
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
	19h00 À 20H00	PATINAGE LIBRE
Mercredi 29 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE *
Jeudi 30 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE *
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
	19h00 À 20H00	PATINAGE LIBRE
Vendredi 31 décembre	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE
Lundi 3 janvier	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
Mardi 4 janvier	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE *
	16H30 À 17H30	HOCKEY LIBRE PRIMAIRE
	19h00 À 20H00	PATINAGE LIBRE
Mercredi 5 janvier	14H00 À 15H00	PATINAGE LIBRE
	15H15 À 16H15	HOCKEY LIBRE *

HORAIRE DU RESTO-BAR DU PAVILLON DES LOISIRS

POUR LE TEMPS DE FÊTES

Jeudi 23 décembre	14H00 À 20H00
Vendredi 24 décembre	14H00 À 16H00
Dimanche 26 décembre	17H00 À 20H00
Lundi 27 décembre	14H00 À 20H00
Mardi 28 décembre	14H00 À 20H00
Mercredi 29 décembre	14H00 À 20H00
Jeudi 30 décembre	14H00 À 20H00
Vendredi 31 décembre	14H00 À 16H00
Dimanche 2 janvier	17H00 À 20H00
Lundi 3 janvier	14H00 À 20H00
Mardi 5 janvier	14H00 À 20H00
Mercredi 6 janvier	14H00 À 20H00

HORAIRE RÉGULIER PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE

LUNDI	16H30 À 17H30
MARDI	19H00 À 20H00
JEUDI	19H00 À 20H00
VENDREDI	19H00 À 20H00
SAMEDI	À L'OCCASION DE 17H30 À 18H30 (TÉLÉPHONÉ POUR L'HORAIRE)

HOCKEY LIBRE

SAMEDI	À L'OCCASION DE 18H45 À 19H45 (TÉLÉPHONÉ POUR L'HORAIRE)
--------	--

CARNAVAL 2011, TOUTE UNE TEMPÊTE !

Le Carnaval se déroulera du 29 janvier au 6 février inclusivement. Toute la population est invitée à venir participer aux différentes activités. Achetez un macaron au coût de 5 \$, en quantité limitée, et courez la chance de gagner des prix totalisant 500 \$. Le macaron donne accès gratuitement à certaines activités et donne des rabais.

Aperçu de la programmation :

<u>SAMEDI 29 JANVIER</u>	ACTIVITÉS SUR GLACE ORGANISÉES PAR LE CLUB OPTIMISTE SOUPER HOT-DOG DISCO POUR LES JEUNES SOIRÉE MUSICALE AVEC LE GROUPE YOUNGSARF
<u>DIMANCHE 30 JANVIER</u>	SUPER TOURNOI DE BEU SOUPER ET SOIRÉE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS
<u>MARDI 1^{ER} FÉVRIER</u>	TOURNOI DE PÉTANQUE
<u>MERCREDI 2 FÉVRIER</u>	JOURNÉE POUR NOS AÎNÉS
<u>SAMEDI 5 FÉVRIER</u>	SOIRÉE DU MACARON ANIMÉE PAR ANIMATION DE L'EST ET SPECTACLE DE L'HUMORISTE SYLVAIN LAROCQUE
<u>DIMANCHE 6 FÉVRIER</u>	DÉJEUNER JOURNÉE FAMILIALE

Nous sommes à la recherche de bénévoles, contactez Christian Dubé au 418-869-3170.

Le Comité du Carnaval est formé de :

Daniel Cloutier

Éric Jean

Marie-Ève Jean

Christian Dubé, directeur des loisirs

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL

2011

10 JANVIER 2011	4 JUILLET 2011
7 FÉVIER 2011	8 AOÛT 2011
7 MARS 2011	12 SEPTEMBRE 2011
4 AVRIL 2011	3 OCTOBRE 2011
2 MAI 2011	7 NOVEMBRE 2011
6 JUIN 2011	5 DÉCEMBRE 2011

Comité Plateau

Le comité qui travaille à l'étude du développement du secteur du Plateau a présentement 2 réunions à son actif. Le comité est formé de Mesdames Louise Poulin, Lise Fortin, Sylvie Marier, Dolorès Bouchard, Murielle Cloutier, André Pineau et de Marnie Perreault. Nous avons pour l'instant fait la différence entre un PAE et un PIIA. Je me permets de rappeler aux gens concernées par le développement qu'il serait bien de faire effectuer des analyses d'eau dans ce secteur et de les faire parvenir à la municipalité pour donner des orientations au comité sur la qualité de l'eau présentement.

Je vous donnerai les développements aussitôt qu'il y en aura.

Marnie Perreault, maire

Bac roulant pour les vidanges. (Dernier rappel)

Juste un dernier rappel qu'il est maintenant obligatoire de posséder un bac roulant pour la cueillette des ordures et que dès le début janvier, ceux n'ayant pas de bac, se verront refuser le ramassage des vidanges.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT 327 CONCERNANT LES ANIMAUX

Article 9: Errance des animaux

Il est en tout temps défendu de laisser un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'habitation et les dépendances du gardien de l'animal.

Amende : 1^{ère} infraction 50 à 100\$
Récidive 100 à 300\$

Article 14: Nombre de chiens permis

14.1 Il est interdit d'être le gardien de plus de deux (2) chiens par unité d'habitation, commerce ou industrie, sauf pour opérer un chenil, une fourrière, une clinique vétérinaire, une bergerie, une animalerie ou un commerce de vente d'animaux.

14.2 Une portée de chiens peut être gardée durant une période de trois (3) mois suivant la naissance sans que le gardien ne contrevienne au présent règlement.

Article 15: Dispositions particulières concernant la garde des chiens

15.1 Le contrôle:

Aucun chien ne doit se trouver dans les rues et autres endroits publics s'il n'est pas tenu par une laisse d'au plus 1,80 mètres et accompagné par une personne capable de le contrôler .

Amende : 1^{ère} infraction : 50 à 100\$
Récidive : 100 à 300.\$

Tout chien errant, non muselé et considéré dangereux par le contrôleur peut être abattu par lui.

Article 16: Nuisances

16.1 Nuisances générales

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances au sens du présent règlement, sont considérés comme des infractions et sont prohibés:

a) Le fait, pour un chien, d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou de plusieurs personnes;

Amende : 1^{ère} infraction : 50 à 100.\$
Récidive : 100 À 300.\$

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN

15 NOVEMBRE 2010

Il me fait plaisir, comme maire de la municipalité de St-Fabien, de soumettre à votre attention ce rapport concernant la situation financière de la Municipalité.

Le but de ce rapport consiste à informer les citoyennes et citoyens de St-Fabien de la situation financière de leur municipalité et ce, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, qui est prévu pour le **20 décembre 2010**. Dans cette perspective, je traiterai brièvement de différents points tels que le dernier rapport du vérificateur, les indications préliminaires sur les états financiers de l'exercice en cours, les orientations générales du budget à venir et les indicateurs de gestions.

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler le traitement des membres du conseil. Pour 2009, le salaire du maire est de 7,845.60 \$ incluant une allocation de dépenses de 2,615.20 \$. Chaque conseillère ou conseiller recevra, en 2009, un traitement de 2,615.24 \$ incluant une allocation de dépenses de 871.76 \$. Le maire reçoit également une rémunération de la MRC de Rimouski-Neigette qui, pour 2009, était de 2,579.85 \$ incluant une allocation de dépenses de 859.95\$ et le représentant du conseil une rémunération de 122.85 \$ incluant une allocation de dépenses de 40.95 \$

LE RAPPORT FINANCIER 2009

Les états financiers de la Municipalité de St-Fabien montrent pour l'année 2009, un surplus accumulé de 248,979.\$ Le total des revenus pour la même année est de 1,869,425. \$, les dépenses au montant 1, 541,411. \$, un montant affecté au fonds des autres activités financières de 299,236. \$ pour un résultat net de 28,778. \$

RECETTES

Taxes	1546,251. \$
Paiement tenant lieu de taxes	26,551. \$
Autres recettes de sources locales	78,038. \$
Transferts	726,862. \$
Total	2,377,702. \$

DÉPENSES

Administration générale	265,789 \$
Sécurité publique	213,486. \$
Transport	662,775. \$
Hygiène du milieu	535,294. \$
Santé et bien être	7,210. \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	63,567. \$
Loisirs et culture	246,303. \$
Frais de financement	60,777 \$
Total	2,055,201.\$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	107,756. \$
Transfert à l'état des activités	65,076 \$

EXCÉDENT NET

149,969. \$

Quant aux actifs immobilisés la valeur nette au 31 décembre 2009 est de 8, 462,360. \$

En ce qui concerne la dette à long terme, celle-ci s'élevait à 1, 305,630. \$ au 31 décembre 2009 par rapport à 1, 158,013. \$ au 31 décembre 2008. Il nous reste à recevoir une subvention de 346,900 \$ pour la bibliothèque municipale. J'aimerais ajouter qu'à St-Fabien, la proportion des dépenses affectées au service de la dette représente 6,35 % du budget en 2009.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS 2009

Il est cependant toujours hasardeux, à deux mois de la fin d'une année fiscale, d'identifier de façon précise les besoins budgétaires pour achever celle-ci. Il faut demeurer très prudent dans l'affectation des crédits.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS (2010)

Au nombre des réalisations de 2010, notons les points suivants :

Achat d'un tracteur chargeur pelle rétro John Deere 2010

Achat de fourches pour tracteur

Achat d'une machine à souder semi-automatique

Restauration complète de l'Inter 1988

Agrandissement du bureau de l'inspectrice en urbanisme

Amélioration du terrain de baseball

Couche d'usure à l'enrobé bitumineux Route de Ladrière et Rang 2 Ouest

Rapiéçage mécanisé sur l'ensemble du réseau routier

Creusage fossés Route de Ladrière

Pose d'une nouvelle borne fontaine dans la 13^{ième} Avenue

Luminaire dans l'Avenue D'Astous

Entrée d'eau supplémentaire dans la caserne des pompiers

Continuité de l'optimisation des infrastructures d'aqueduc et d'égout

Gravelage de plusieurs routes et chemins municipaux

Nettoyage de la crépine au lac Pitchemin par un plongeur

LES ORIENTATIONS GENERALES POUR LE BUDGET 2011

L'année 2011 comportera aussi différents autres travaux, notamment :

Remplacement d'une conduite d'égout sanitaire le long de la Route 132 + ou - 430 mètres (urgence)

Correction de la surcharge hydraulique aux étangs

Poursuite de l'optimisation des équipements d'aqueduc et d'égout

Vidange des boues (50%)

Enrochement du Chemin de la Mer est (Côte de l'Islet)

Réparation mécanisé des chemins à l'enrobé bitumineux

Amélioration au vieux Théâtre

Aménagement et achat d'équipements pour l'urbanisme

Achat d'une machine à étendre la colle à asphalte

Voilà donc les commentaires qu'il me fait plaisir de publier sur la situation financière de la Municipalité de St-Fabien.

Le Conseil municipal, la directrice générale et moi-même sommes toujours très disponibles pour répondre aux questions des contribuables.

En terminant je vous invite à assister à la réunion spéciale du conseil qui aura lieu le 20 décembre 2010 à 20 heures alors que les prévisions budgétaires 2011 seront livrées aux citoyens et citoyennes de la municipalité. Vous êtes tous (es) invités (es) à y participer.

Marnie Perreault, maire

MESSAGE IMPORTANT

Aux organismes et individus qui voudraient faire paraître des messages dans le journal municipal, veuillez faire parvenir vos textes avant le 5 avril 2011 à l'adresse suivante:

informations@saintfabien.net

Tous les textes doivent être obligatoirement en format word 2003.doc. Aucun texte manuscrit ne sera accepté.

Calendrier des matières résiduelles MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN 2011

Les deux services



Récupérations



Ordures



AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MARS

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Municipalité de Saint-Fabien
10, 7ème Avenue
Saint-Fabien (Québec), G0L 2Z0
Téléphone : 418-869-2950

MARDI = Saint-Fabien sur mer, Rang 2 est, Rte Ladrrière
Rang 2 ouest, Rang 3 est, Rang 3 ouest
VENDREDI = Village, Rang 1 est, Rang 1 ouest,
Route 132



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2011

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

Adoptées à une session spéciale le 20 Décembre 2010

Le conseil municipal souhaite à chacun et chacune d'entre vous un très Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2011. Santé Prospérité, Bonheur et Paix.

Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière

<u>DÉPENSES / ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>	<u>ANNÉE FINANCIÈRE 2011</u>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	321,328.
SÉCURITÉ PUBLIQUE	212,840.
TRANSPORT	560,840.
HYGIÈNE DU MILIEU	382,085.
LOGEMENT SOCIAL	2,038.
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	64,701.
LOISIR ET CULTURE	1 74,415.
FRAIS DE FINANCEMENT	89,009.
TOTAL DES DÉPENSES	\$1,807,256.
Plus remboursement en capital et immobilisations	350,376.
<u>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</u>	<u>\$2,157,632.</u>
<u>RECETTES</u>	<u>ANNÉE FINANCIÈRE 2011</u>
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	\$ 1,280,509.
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	198,165.
AQUEDUC-EGOUT-VIDANGES-SERVICE DE LA DETTE	470,005.
TRANSFERT CONDITIONNEL	133,477.
TRANSFERT INCONDITIONNEL	31,280.
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	50,000.
AUTRES SERVICES RENDUS	4,250.
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>\$ 2,167,686.</u>

Les taux de la taxe et des tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2011.

Taxe foncière : \$1.46/cent dollars d'évaluation

Aqueduc : \$143.00/unité d'évaluation

Égout : \$ 188.00/unité d'évaluation

Vidanges : \$195.00/unité d'évaluation

L'unité de base pour le remboursement de la dette est fixée à \$67.00

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Corporation Municipale est fixé à 8%